



Procès-verbal du Conseil Municipal Commune LE MIROIR Séance du 7 mars 2023

Le conseil municipal s'est réuni le mardi 4 mars 2023 à 20h00, sous la présidence de Philippe CAUZARD, Maire, en séance ordinaire.

Appel effectué par Monsieur le Maire :

- Philippe CAUZARD, présent.
- Éric BOULLY, présent.
- Hugues NICOLAS, présent
- Cindy COLLAS, présente
- Aurélie DJENAIÉH, présente
- Sylvette GAUTHIER, excusée
- Stéphanie JACOB, présente
- Virginie SIMONIN, présente arrivée à 20h20
- Bernard GAUTHIER, excusé
- Émilien MICHEL, présent
- Cédric PHEULPIN, présent
- Romain RODOT, présent

Philippe CAUZARD est désigné président de séance ; il précise que le quorum est atteint.

- **Désignation secrétaire de séance**

Point présenté par Philippe CAUZARD

Cindy COLLAS est proposée comme secrétaire de séance.

Après échanges, les membres du conseil approuvent la désignation de Cindy COLLAS comme secrétaire de séance.

- **Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 7 février 2023**

Point présenté par Philippe CAUZARD

Présentation du procès-verbal du conseil municipal du mardi 7 février 2023

Après débat, les membres du conseil approuvent à l'unanimité le procès-verbal du conseil municipal en date du 7 février 2023.

- **Approbation des comptes administratifs 2022 pour le budget général, multiple rural et lotissement**

Point présenté par Philippe CAUZARD

Le compte administratif du budget général sera présenté lors de la séance prochaine.

Les comptes administratifs du budget multiple rural et lotissement sont présentés.

Le Maire se retire, il ne prend pas part au vote.

Après débats, les membres du conseil approuvent à l'unanimité les comptes administratifs 2022 pour le budget multiple rural et budget lotissement

- **Approbation des comptes de gestion 2022 pour le budget général, budget multiple rural et budget lotissement**

Point présenté par Philippe CAUZARD

Le compte de gestion du budget général sera présenté lors de la séance prochaine.

Les comptes de gestion du budget multiple rural et lotissement sont présentés.

Après débats, les membres du conseil approuvent à l'unanimité les comptes de gestion 2022 pour le budget multiple rural et budget lotissement

- **Approbation des affectations des résultats 2022 pour le budget général, budget multiple rural et budget**

Point présenté par Philippe CAUZARD

L'affectations des résultats 2022 concernant le budget général sera présenté lors de la séance prochaine.

Les affectations des résultats 2022 du budget multiple rural et lotissement sont présentés.

Après débats, les membres du conseil approuvent les affectations des résultats 2022 pour le budget multiple rural et budget lotissement

- **Approbation de la modification des statuts du SYDESL**

Point présenté par Philippe CAUZARD

M. Le Maire informe que :

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les dispositions des articles L5711-1, et L 5211-20 ;

Vu la délibération n° CS22/066 en date du 15 décembre 2022 par laquelle le comité syndical du Syndicat Départemental d'Énergies de Saône et Loire (SYDESL) a accepté à l'unanimité la modification des statuts du syndicat ;

Considérant que le syndicat doit consulter l'ensemble de ses membres concernant ces modifications, et ce, conformément aux dispositions visées ci-dessus ;

M. Le Maire expose aux membres du conseil municipal que :

Le Syndicat Départemental d'Énergies de Saône et Loire (SYDESL) exerce aujourd'hui la compétence fondatrice et fédératrice d'autorité organisatrice de distribution publique d'électricité (AODE) pour tous ses membres adhérents, de manière obligatoire, ainsi que des compétences optionnelles en matière de réseaux et de transition énergétique ;

Le projet de modification statutaire a pour objet d'autoriser le SYDESL à se doter de nouvelles compétences au service de ses membres et d'améliorer les possibilités de collaboration avec les non-membres ;

Le projet met également à jour certaines dispositions ainsi que la liste des membres adhérents et leur comité territorial de rattachement ;

Ces statuts modifiés entreront en vigueur à compter de la publication de l'arrêté préfectoral portant modification statutaire ;

À compter de cette publication, les membres souhaitant adhérer aux nouvelles compétences optionnelles du SYDESL pourront le faire par délibération.

M. Le Maire demande aux membres du conseil municipal d'accepter la modification des statuts proposée par le Syndicat Départemental d'Énergies de Saône et Loire (SYDESL).

Après débats, les membres du conseil acceptent à l'unanimité la modification des statuts du SYDESL

Les membres du conseil proposent de réduire l'éclairage de la commune le samedi ainsi que l'éclairage de l'abbaye pour des questions d'économie d'énergie.

- **Emprunt à court terme (crédit relai)**

Point présenté par Philippe CAUZARD

Afin de poursuivre les règlements des travaux de l'école, il est nécessaire d'utiliser un crédit relai qui sera remboursé d'une part au moyen des subventions mais aussi des retours du FCTVA. Après négociation et suivi de l'évolution des taux de la place avec les différents établissements bancaires puis mises en concurrence, le Conseil doit se positionner sur les propositions retenues. Il ressort que les négociations avec la Banque Populaire ont permis d'obtenir un taux concurrentiel optimum.

Après débats, les membres du conseil autorisent à l'unanimité le maire à souscrire au nom de la commune un prêt de 570 k€ à un taux de 3.35 % pour une durée de 3 ans, auprès de la Banque Populaire.

- **Emprunt d'investissement à long terme**

Point présenté par Philippe CAUZARD

Dans le but de pouvoir financer une partie des travaux de rénovation du RPI, il est nécessaire de souscrire un prêt d'investissement. Après études, mise en concurrence et négociation, il est proposé au conseil municipal d'autoriser le maire à souscrire un crédit d'investissement auprès de l'établissement qui aura présenté le taux le plus intéressant financièrement. Le Conseil devra également se prononcer sur la durée, 15 ou 20 ans. Le maire précise que le montant prévisionnel maximum serait de 270 k€ mais que la finalisation du budget communal pourra infléchir la somme. Il a donc négocié avec l'établissement financier la possibilité d'emprunter moins si la somme totale nécessaire s'avérait inférieure montant prévisionnel. Il ressort que les négociations avec la Banque Populaire ont permis d'obtenir un taux concurrentiel optimum.

Après en avoir débattu, les membres du conseil autorisent à l'unanimité le maire à souscrire au nom de la commune un prêt d'investissement de 270 k€ maximum à un taux de 3.720 sur une durée de 20 ans auprès de la Banque Populaire.

- **Point travaux rénovation et extension de l'école**

Point présenté par Éric

M. Le 1^{er} adjoint informe :

- que la société GPR – lot5 PLATERERIE PEINTURES a informé d'une DC4 soit la sous traitance concernant la prestation « travaux isolation » à la société SAS MARTINEZ ISOLATION.

- que des échantillons (3 couleurs prédéfinies) concernant la façade seront prochainement présentés aux membres du conseil municipal, à l'équipe enseignante ainsi qu'aux représentants de parents d'élèves afin que ces derniers choisissent la nouvelle couleur qui ornera la façade de l'école

- que mardi 14 mars, des premiers tests d'étanchéité d'air des portes seront effectués. D'autres seront effectués en fin de chantier.

- que l'isolation des combles par laine soufflée va être faite

- que des panneaux photovoltaïques vont être posés

- que les travaux extérieurs devraient être achevés mi-mars

Hugues Nicolas, à la suite d'une demande émanant du dernier conseil d'école, propose de réaliser le dernier conseil d'école dans les nouveaux locaux si cela est possible.

Eric Bouilly craint que les travaux ne soient pas tout à fait terminés pour ce faire mais informe qu'il sera possible d'effectuer une visite après la réunion.

- **Approbation règlement intérieur des salles à compter du 1^{er} avril 2023**

Point présenté par Aurélie DJENAIEH

Mme La troisième adjointe présente le nouveau règlement intérieur des salles.

Le conseil soulève la question de la capacité d'accueil de la salle des associations. Ce point sera vérifié. Dans cette même salle, le problème du ménage est soulevé. De nouvelles mesures devraient être mises en place pour y remédier.

Dans la salle « La Boutique », le problème du réglage du chauffage est évoqué : les utilisateurs, bien que cela soit interdit, modifient le réglage du chauffage à leur guise et laissent le thermostat à température élevée en quittant les lieux ce qui pénalise lourdement le budget communal.

Après en avoir débattu, les membres du conseil acceptent à l'unanimité le nouveau règlement intérieur.

- **Approbation du tarif des salles à compter du 1^{er} avril 2023**

Point présenté par Aurélie DJENAIEH

Mme La troisième adjointe présente les tarifs proposés à compter du 1^{er} avril 2023 concernant la salle « LA BOUTIQUE ».

Il est évoqué la probabilité au retour dans l'école dans ses locaux rénovés de mettre de nouveau en location la salle polyvalente et la petite salle communale à compter du 1^{er} octobre 2023.

Après en avoir débattu, les membres du conseil acceptent à l'unanimité les nouveaux tarifs de la salle « LA BOUTIQUE » à compter du 1^{er} avril 2023.

- **Proposition du journal « l'indépendant » (Philippe)**

Point présenté par Philippe CAUZARD

Le journal local « l'indépendant » propose une formule publicitaire pour mettre en valeur la commune. Cette proposition consiste à une pleine page consacrée à la commune (travaux, projets, réalisations, environnement etc.). 270 journaux seront ainsi fournis à la commune en vue d'une distribution.

Le conseil débattera de cette proposition lors d'une prochaine séance du conseil.

- **Subventions**

Point présenté par Philippe CAUZARD

M. Le Maire informe avoir reçu la demande de subvention pour la fédération des restaurants scolaires 71.

Le conseil ne donne pas suite à l'unanimité à cette subvention.

- **Devis**

Point présenté par Philippe CAUZARD

Aucun devis pour la période

- **Informations**

Point présenté par Philippe CAUZARD

- Présentation du tableau récapitulatif du recensement 2023

Le nombre d'habitant est en baisse dans la commune d'après les premières remontées.

- Distributeur pizzas : la société Must Queen propose d'installer un distributeur à pizzas sur la commune. Cette proposition arrivée trop tard pour figurer sur l'ordre du jour sera débattue lors du prochain conseil.
- **Comptes rendus :**
 - Réunion avec les membres du SIVU le 15 février, Éric Bouilly rend compte de la dernière réunion des membres du SIVU. Une campagne de recrutement est en cours.
 - Réunion conseil d'école le 20 février, Hugues Nicolas précise qu'il y aura en principe 10 élèves en moins à la rentrée prochaine mais que cela ne devrait pas avoir d'impact sur le maintien du nombre de classe.
 - AG SIVOM le 21 février, Le compte rendu a été fourni aux membres du conseil et est disponible pour tous
 - Réunion Bureau BLI le 22 février,
 - Réunion Conseil Communautaire BLI le 01 mars,
 - CCID le 04 mars, la réunion du CCID n'a pu se tenir pour cause de quorum. En conséquence la proposition des finances publiques est validée de facto.
 - Réunion CMJ le 05 mars,
- **Dates à retenir :**
 - Réunion SIVU le jeudi 16 mars à 20h00,
 - Réunion CCAS le jeudi 23 mars à 20h00,
 - Réunions des adjoints les jeudis 9 et 23 mars à 17h30
 - Réunion Bureau BLI le 22 mars
 - Réunion Conseil Communautaire BLI le 5 avril
 - Réunion du conseil municipal le mardi 4 avril à 20h00
 - Réunion COPIL le 9 mars dans la matinée
 - Journée citoyenne le samedi 1^{er} avril à 09h00
 - Chasse aux œufs de Pâques du CMJ le dimanche 16 avril de 10h à 12h

Clôture de la séance à 22h20 par Monsieur le Maire Philippe CAUZARD.

Approbation du procès-verbal lors de la séance du 4 avril 2023.

Le Secrétaire,
Cindy COLLAS



Le Maire,
Philippe CAUZARD





**Liste des délibérations examinées lors de la séance
du Conseil Municipal du 07 mars 2023**

Affiché à la mairie le 14 mars 2023

Consultable au siège de la mairie 1597 route de Cuiseaux au Miroir

N°2023 – 10 Désignation du secrétaire de séance
Adoptée à l'unanimité

N°2023 – 11 Approbation du procès-verbal de la séance du 07 février 2023
Adoptée à l'unanimité

N°2023 – 12 Approbation du compte administratif MULTIPLE RURAL 2022
Adoptée à l'unanimité

N°2023 – 13 Approbation du compte administratif LOTISSEMENT LE CHAMP DU CHENE2 2022
Adoptée à l'unanimité

N°2023 – 14 Approbation des comptes de gestion MULTIPLE RURAL et LOTISSEMENT LE CHAMP DU CHENE2 2022
Adoptée à l'unanimité

N°2023 – 15 Approbation de l'affectation des résultats MULTIPLE RURAL 2022
Adoptée à l'unanimité

N°2023 –16 Approbation de l'affectation des résultats LOTISSEMENT LE CHAMP DU CHENE2 2022
Adoptée à l'unanimité

N°2023 – 17 Approbation de la modification des statuts du SYDESL
Adoptée à l'unanimité

N°2023 –18 Emprunt rénovation et extension de l'école d'un montant de 270 000€ sur 20 ans auprès de la banque populaire
Adoptée à l'unanimité

N°2023 – 19 Emprunt relais à court terme rénovation et extension de l'école d'un montant de 570 000€ sur 3 ans auprès de la banque populaire
Adoptée à l'unanimité

N°2023 – 20 Approbation règlement intérieur des salles communales
Adoptée à l'unanimité

N°2023 – 21 Approbation des tarifs de la location de la salle « LA BOUTIQUE »
Adoptée à l'unanimité

Le Miroir, le 14 mars 2023

Le Secrétaire,
Cindy COLLAS

Le Maire,
Philippe CAUZARD

